



Réunion du 02 Septembre 2019

**Président** : M. BOUGUERRA Momo

**Présents** : Mr CHEUCLE Christian, GRAND René.

### COURRIERS RECUS

VILLE DE ST ETIENNE : concerne le planning des terrains du 03 septembre au 02 septembre. Noté.

OMS FIRMINY : concerne le planning des terrains de la semaine 36. Noté.

LAURA FOOT COMPETITIONS : concerne votre mail du 29 août. Noté.

PAYS DE COISE : concerne votre demande pour le match de coupe de France N° 21820986. Réponse vous a été donnée.

FC LOIRE SORNIN : concerne votre demande occupation des terrains. Nécessaire fait pour la D2, pour les autres équipes voir la délégation.

MR TARRAUD service du sport Chambon Feugerolles : concerne votre suivi de mail pour l'occupation des terrains. Noté.

DERVAUX : concerne votre mail du 27 août. Noté.

AS SAVIGNEUX MONTBRISON : concerne votre mail du 27 août. Noté.

BONSON ST CYPRIEN concerne votre mail du 28 août pour la coupe de la Loire. Nécessaire fait.

AS CHAUSSETERRE : Suite à votre engagement en Coupe de la Loire votre participation en Coupe VALEYRE/LEGER est automatique.

ENT. PLAINE MONTAGNE : concerne votre forfait en Coupe de France du 25 août. Noté.

ST VICTOR SUR LOIRE : concerne votre demande pour le 08 septembre. Refuser

US ST GALMIER CHAMBOEUF : concerne votre mail du 22 août. Noté.

ECOTAY MOINGT : concerne votre demande du 31 août. Nécessaire fait.

FC LOIRE SORNIN : concerne votre mail du 30 août. Voir avec la délégation.

COTE CHAUDE SPORTIF (invitation AG) : remerciements.

FC PRAIRIES : concerne votre forfait général en D4 poule F.

HAUT FOREZ : concerne votre forfait général en D 5 poule E.

VAL D'AIX : concerne votre mail du 02 septembre. Noté.

PLAINE PONCINS : concerne votre mail du 27 août. Transmis à la commission des arbitres

### AVIS AUX CLUBS

Les clubs de D4 poule F en séniors sont priés de prendre bonne note du forfait général de L'équipe sénior de FC PRAIRIES

Les clubs de D5 poule E en séniors sont priés de prendre bonne note du forfait général de L'équipe sénior de HAUT FOREZ 2

Le match N° 52176.1 du 08 septembre en D2 poule B entre ST CHRISTO/ ROCHE ST GENEST

sera inversé et devient ROCHE ST GENEST/ ST CHRISTO et se déroulera le 08 septembre à 17 h sur le complexe sportif de Grangeneuve à Roche la Molière.

Les équipes et l'arbitre sont priés d'être prendre bonne note.

Le match N° 53603.1 en Coupe de la Loire du 15 septembre FIRMINY PRAIRIE/JONZIEUX est annulé suite au forfait du club FIRMINY

PRAIRIES l'arbitre et le club de Jonzieux sont priés d'en prendre bonne note.

Suite à une décision de la commission de discipline de LAURAFoot pour le match Parigny/ ST Haon le Vieux.

Le club de PARIGNY est requalifié pour le 2eme tour de la Coupe de France.

En conséquence, le match de Coupe de la Loire du 15/septembre devient : St Haon le Vieux/ Cleppé Poncins.

Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Suite au cadrage de la Coupe de France prévu le 08 septembre 2019 à 15 h. L'équipe de SUD FOREZIENNE participant au brassage.

Le match N°52178.1 en D2 poule B SUD FOREZIENNE/ ST JUST ST RAMBERT est reporté à une date ultérieure.

L'arbitre et les clubs sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N° 52185.3 VEAUCHE 3/ SE PORTUGAIS 1 du 22 septembre se jouera à 15h au lieu de 13 h. Les équipes et l'arbitre sont

priés d'en prendre bonne note.